



Cette exposition a été réalisée par la Mairie de Thairé à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de Thairé.

1945 ■ 30 avril ■ 2025

La Mairie de Thairé remercie particulièrement Alain MARQUET-BERTRAND qui a apporté son soutien à cette réalisation.

Archives

Sources documentaires et photographiques

Archives départementales de Charente-Maritime

Chemins de Mémoire (Ministère des Armées)

Images Défense (ECPA – République Française)

Le Bunker de La Rochelle

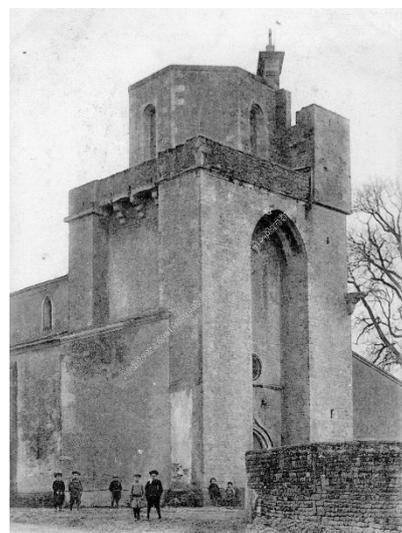
Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France

Mémoire des Hommes (Ministère des Armées)

Persée - Administration et répression sous l'Occupation : les « Affaires juives » de la Préfecture de Charente- Inférieure (septembre 1940-juillet 1944)

Bibliothèque Municipale de Thairé (témoignages de Roger VINET et Pierre ROUCHER)

Jean-Pierre ROUHAUD



Remerciements

Camille BENOIS

Anne-Marie BRIÈRE

Anne-Marie CRETOUX

Yvette DELAPORTE

René REIGNIER

■ THAIRÉ : UN VILLAGE AU CENTRE DES COMBATS —

À partir de septembre 1944 l'armée française de libération et les troupes allemandes d'occupation ne cessent de s'affronter autour de Thairé.

La première attaque française eut lieu du 13 au 20 septembre à Yves. Son but était de s'emparer du village qui servait de belvédère aux allemands d'où il leur était possible de surveiller une étendue de marais et de canaux. Le bilan fut lourd. Du côté français, il y eut vingt tués et vingt-cinq prisonniers.

□ Anne-Marie Brière.

“ En septembre il y eu une grande fête dans les trois bars de Thairé avec des soldats qui avaient réussi à traverser les lignes. Mon père n'a pas voulu qu'on y aille, il craignait des représailles si les Allemands revenaient. Un matin en allant chercher du lait ma mère a vu une tête de soldat allemand « Madame pas peur, rentrer chez-vous vite ». Les soldats allemands à Thairé n'ont fait de mal à personne. ”

Une seconde attaque eut lieu à proximité, le 27 novembre 1944 afin d'investir le village du Grand Agère situé sur une bosse au milieu des marais. L'approche du village eut lieu dans la nuit mais au matin les troupes françaises furent vite repérées. Elles subirent un tir de mitrailleuse nourri et durent se replier en désordre, laissant plusieurs morts derrière elles.

De leur côté les Allemands ont engagé 1 600 hommes dans une attaque à Ballon, le 4 novembre, puis 2 000 hommes le 25 novembre à Aigrefeuille.



Fin 1944 un accord conclu entre les troupes allemandes et les Forces Françaises défini le périmètre de la poche de La Rochelle dans un rayon de 20 km autour de la ville.

Les troupes françaises stationnent derrière une ligne rouge tandis que les Allemands sont tenus à distance derrière une ligne bleue.

Ces zones fixées par cet accord ne peuvent faire l'objet d'attaques. Entre les deux, une zone libre où les affrontements sont possibles.

Thairé est juste sur la ligne bleue et aux avant-postes pour les combats.

Les troupes françaises présentes étaient constituées des FFO, Forces françaises de l'Ouest, qui regroupaient une partie des Forces françaises de l'intérieur (FFI), associées à des éléments de la 1^{ère} armée et de la 2^{ème} division blindée. En mars 1945, les FFO ont été renommées le Détachement d'Armée de l'Atlantique (DDA).

Elles étaient placées sous le commandement du Général Edgard de LARMINAT.



Avril 1945 • Mai 1945 ■ Mémoires de Thairésiens

L'opération « **Mousquetaire** » eut lieu entre le 30 avril et le 5 mai 1945. Elle fut déclenchée dans le but d'exercer une pression psychologique sur l'adversaire au moment où étaient engagés les pourparlers concernant sa prochaine reddition.

L'attaque française débute le 30 avril 1945 en direction de Thairé et du Thou qui furent libérées le même jour.

D'autres assauts permirent la libération de Voutron et d'Yves le 1^{er} mai, d'Aigrefeuille et de Virson le 2 mai, de Saint-Médard et Saint-Christophe le 5 mai, et de Croix-Chapeau le 6 mai. La Rochelle fut libérée le 8 mai.

Durant ces quelques jours, les Français ont tiré plus de 5 000 obus. Le 30 avril, autour de Thairé, 900 obus furent tirés.

Les principales troupes françaises présentes à Thairé, outre la 2^{ème} DB, étaient constituées du 26^{ème} RI (régiment d'infanterie) renommé 13^{ème} RI, formé à partir de membres de l'organisation de résistance de l'Armée et des francs-tireurs et partisans de Dordogne et de volontaires alsaciens-lorrains, du 6^{ème} RI formé à partir du maquis Bir Hacheim de la région d'Angoulême, de La Rochefoucauld et de Ruffec, et du 12^{ème} RA (régiment d'artillerie) issu du maquis de Dordogne.

■ MÉMORIAL —

Ils venaient de Bretagne, de Dordogne, de Creuse, du Lot-et-Garonne ou encore de Paris, 9 d'entre eux sont tombés sur les terres de Thairé, du Thou et d'Yves. 6 avaient moins de 23 ans.

Durant cette dernière semaine de guerre, 36 militaires perdirent la vie en Charente-Maritime.



Médaille Militaire

Pierre CLAUDE venait de Meurthe-et-Moselle. Il avait 31 ans, 10 mois et 12 jours.

Chargé d'exécuter un tir au mortier lors de l'attaque de Thairé du 30 avril 1945, il a été tué par un tir ennemi.



J'habitais la maison à côté de l'église. Les ennemis visaient le clocher de l'église donc on était aux premières loges si je peux dire.

Le premier obus qui est tombé à Thairé, il est tombé devant notre maison. Cet obus aurait pu tomber sur le toit de notre maison, on était tous morts.

On était dans une chambre en haut avec ma sœur, on a descendu l'escalier toutes seules, dans la fumée. Y'avait une fumée atroce, l'obus venait d'exploser. Et là, en bas, mes parents n'étaient pas là, ils étaient partis faire une partie de carte chez les voisins.

Nos parents nous ont retrouvées et notre voisin nous a proposé de descendre dans sa cave. Et ce qu'on ne s'était pas aperçu sur le coup, c'est quand on a descendu l'échelle de la cave, on a vu du sang sur les marches en fer. On a vu du sang et à ce moment là tout le monde s'est regardé et on a aperçu que notre voisin avait eu 2 ou 3 doigts sectionnés par un éclat d'obus.

Donc ça, ça marque aussi.





Avril 1945 • Mai 1945 ■ Mémoires de Thairésiens

Ici, dans mes souvenirs, la guerre a commencé à la mi-janvier. On avait vu passer les avions alliés qui allaient bombarder Royan.

Le 19 janvier, le jour où ma sœur est née, c'était le jour du plus fort bombardement sur Aigrefeuille. Ce n'était pas loin, on entendait. Alors je ne sais pas si c'est pour ça que ma petite sœur est née un petit peu plus tôt que prévu.



Les bombardements sur Thairé ont commencé vers le début du mois de mars 1945. On était bombardé pas tous les jours mais de temps en temps.

Dans ce temps-là on avait une cave avec une échelle toute bête, avec des barreaux et on descendait à toute vitesse dès le premier coup de feu. Dans cette cave, elle n'est pas très grande, les hommes de la famille avait fait un petit recoin avec des paravents et un seau pour faire pipi.

On était mes grands-parents, mon oncle, mon père, ma mère, nous deux les filles. Moi je descendais toute seule et le bébé était dans un tiroir de commode. Et il y avait aussi M. et Mme André.

Quand les bombardements du 30 avril ont commencé, nous sommes descendus dans la cave. Ils ont duré plus de 3 heures sans arrêt.

Yvette DELAPORTE née MARCHAND, 7 ans.



Avril 1945 • Mai 1945 ■ Mémoires de Thairésiens

À la première accalmie, mon grand-père est sorti pour voir ce qui se passait. À la porte du chai il se trouve alors devant 3 soldats français armés et enragés. Ils l'ont bousculé, lui ont demandé combien d'allemands il avait secouru dans la cave, et voulaient jeter 2 ou 3 grenades pour les faire sortir.

Mon grand-père a eu un mal fou à leur faire comprendre qu'il n'y avait que 2 familles et des enfants. Le mot enfant les a un petit peu calmé, ils ont regardé, vu et entendu les pleurs des enfants.

Pour moi c'est le souvenir le plus dur.



Réalité ou légende ?



“L'armée française est arrivée dans l'après-midi, Jean Gabin en faisait partie et son tank était garé devant la maison. Il est peut-être venu boire un coup. Je me souviens de lui car avant que ce soit trop méchant, la guerre, on allait au cinéma à Châtelailon le dimanche à bicyclette. ”

Yvette DELAPORTE née MARCHAND, 7 ans.

Mon père avait une ferme à l'angle des rues actuelles Jasse-Perdix et Trêve de La Rochelle. Les Allemands l'avait réquisitionnée. A la maison Ils nous surveillaient et faisaient des fouilles de temps en temps. Ils montaient à l'étage pour contrôler les Chambres.

Ils avaient fait un baraquement en bois et nous avait fait déménager l'écurie où se trouvaient les vaches et les chevaux de mon père. Il y avait quatre canons dedans. C'était un lieutenant qui les surveillait.



Je les ai entendus tirer, c'était un mercredi. Je passe à côté du lieutenant pour voir ce qu'ils faisaient et lui, en me voyant, me dit en français « petit souvenir pour les français ». Peut-être trois jours après avoir entendu tout ce bruit, ces messieurs avaient mis des canons en bois à la place des vrais pour tromper un peu les FFI et après cela on n'a plus revu aucun des Allemands.

Pendant les bombardements toute la famille était dans une tranchée creusée par mon père dans le jardin. Elle était couverte avec des fagots de bois et l'entrée était protégée par une porte en bois.



Avril 1945 • Mai 1945 ■ Mémoires de Thairésiens

Les Allemands nous avaient pris tous les chevaux et le soir il fallait éteindre toutes les lumières à 8h. Il n'y avait plus de lumière nulle part même pas dans les maisons.

On ne pouvait pas faire autrement que de leur obéir.

On habitait sur la rue Jean Perry. Mon père avait fait un abri dans les dépendances. Il avait creusé, comme il avait fait la guerre 14-18, il était habitué. Il avait creusé dans le chai puis mis des fagots de bois dessus jusqu'à la toiture. On était tous là. On était 4, mon frère Michel était parti en Allemagne, comme STO. Là c'était tout bombardé.

Tous les gens de Mortagne étaient dans un souterrain rue Choderlos de Laclos, enfin un souterrain ou autre chose, mais c'était assez gros, et c'était profond. L'entrée était dans un jardin, comme une sorte de cour fermée. Tous les gens de Mortagne étaient dedans, il n'y avait que nous dans l'abri que mon père avait fait.

C'est vrai qu'on entendait les obus.

Après le départ des réfugiés mosellans, ce sont les Allemands qui ont pris la maison. Ils étaient 7 ou 8 et comme la maison était assez grande, ils ont pris au moins 4 pièces.

Moi et ma sœur nous n'étions pas tranquille car nous avions notre chambre en bas. Certains étaient bien gentils mais d'autres faisaient souvent la java. Ils faisaient aussi du bruit par moment car ils avaient une cuisine roulante, une charrette à bras, qu'ils ont ensuite transporté à la maison Bégaud.

Je me rappelle alors qu'ils étaient encore chez-nous d'un Allemand à la cuisine qui était très gentil, celui-là. Il nous donnait du chocolat ou d'autres choses, on était des gosses quand même. Un jour il a disparu, les soldats l'ont cherché partout avant de le trouver au Bois Du Jaud. Il s'était pendu car il ne voulait pas retourner chez-lui.

C'était ça pendant la guerre, les faits divers il y en a eu d'autres.



Vague de suicides en 1945 en Allemagne nazie

Plusieurs raisons ont poussé certains Allemands à mettre fin à leurs jours dans les derniers mois de la guerre.

Certains se sont suicidés parce qu'ils savaient ce qui allait leur arriver après la défaite.

Les Alliés avaient clairement signalé lors de la déclaration de Moscou, en 1943, que tous ceux considérés comme criminels de guerre seraient jugés et condamnés.

Les capsules de cyanure étaient l'un des moyens les plus courants pour mettre fin à ses jours.

*L'usage d'une arme à feu ou la **pendaison** étaient d'autres moyens de suicide courants.*

Camille BENOIS, née REIGNIER, 15 ans.

On habitait à la ferme rue Trêve de La Rochelle. Je n'y suis pas resté car les Allemands qui occupaient la moitié de la maison, étaient toujours dans la cour et ils avaient installé quatre pièces de canons dans le champ.

C'était dangereux ici alors mes parents m'ont dit « on va t'emmener au Moulin de l'Houé chez les grands parents ». Le soir mes frères et mes 2 sœurs venaient aussi y dormir. Je n'étais pas chouette parce que j'étais tombée et je m'étais fêlée une vertèbre. Je suis restée un mois sur une planche sans bouger.

Mais là-bas un jour les FFI qui étaient vers La Fondelay ont tiré sur La Gravelle et, je ne sais pas comment, ont mis le feu à la maison.

Alors les FFI sont venus me chercher pour me transporter à pied, sur une civière, du Moulin de l'Houé jusqu'à la maison Bégaud à Thairé, par le chemin qui mène derrière l'école.



Quand la libération a commencé, ma mère était très nerveuse. Des amis en haut de la rue nous avaient dit de dormir chez eux pour être sur place car ils avaient un souterrain. C'était rue de l'Aunis en face de l'ancienne étude de notaire. Un matin il y a eu un bruit infernal auquel nous n'étions pas habitués. Mon père était là et il a dit « Oh ça commence, repartez vite là-bas dans le souterrain ». Il y avait déjà des personnes. On est descendu dans le souterrain où Mme Grosjean avait mis toutes les chaises qu'elle avait. On s'est retrouvé à 26 personnes.

La première nuit on l'a tous passée sur une chaise. On entendait l'explosion de tous ces obus. Un obus est passé sous le souterrain. Une femme est tombée car la chaise sur laquelle elle était assise s'est cassée sous le choc, puis ça s'est arrêté là. Il y a eu un 2^{ème} obus. Après il a fallu faire passer des démineurs : « Comment avez-vous pu avoir autant de chances, un obus a rencontré un obstacle et l'autre avait un défaut ». Peut-être les prières de ma mère. Elle avait un chapelet dans sa poche et pendant les 8 jours je la voyais remuer les lèvres en récitant son chapelet.

Le lendemain mon père a été chercher de la paille et l'a étendue par terre et Mme Grosjean a donné des draps pour la recouvrir. Enfin on pouvait se coucher. Ça a duré une semaine, jusqu'au 8 mai. Pendant une semaine des soldats nous ont apporté à manger, de la purée de fèves avec des saucisses. C'était bon.

J'avais peur que les Allemands reviennent mais le 8 mai des soldats sont venus nous dire « vous pouvez sortir c'est signé ».

Anne-Marie BRIERE née LAROCHE, 16 ans.



■ AU TRAVERS DES GUERRES —

De tout temps, Thairé a payé un lourd tribut aux guerres que notre pays a connues. Dès les guerres napoléoniennes, nombreux furent les enfants de Thairé à quitter le village.

En 1852 la commune recense encore 6 vieux serviteurs de l'Empire auxquels, parmi tant d'autres, le Prince Louis Napoléon, lors de son passage à Rochefort, alloue un secours exceptionnel.

Toujours en 1852, la commune comptait dans sa population 31 anciens militaires de la République.

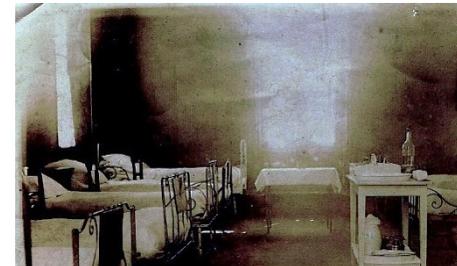
Thairé paya un lourd tribut lors de la Grande Guerre de 14-18. 153 hommes participèrent au conflit, 36 furent tués.

Bouille, François — 20f.
 Bouleane, Etienne — 20f.
 Chagnou, Pierre — 25f.
 Chauveau, Etienne — 20f.
 Garnier, Pierre — 20f.
 Rayonneau, François 25f.
 130.



Durant cette guerre un hôpital auxiliaire est créé à Thairé dans le bâtiment de la Mairie à l'initiative de la société d'assistance « l'Union des Femmes de France* », dans lequel deux pièces de 15 lits sont agencées. Il fonctionnera du 28 novembre 1914 jusqu'en juillet 1917. Il accueillit 176 blessés ou malades.

* L'UFF est une des trois sociétés constituant la Croix-Rouge française.



■ L'EFFORT DE GUERRE 1939-1945 —

La mobilisation générale décrétée le 2 septembre 1939 concerne tous les hommes âgés de 20 à 48 ans.

□ *Anne-Marie Brière.*

“Le garagiste emmenait les hommes mobilisés à la gare d’Aigrefeuille. Le boulanger, un homme sensible sans doute, pleurait. C’était touchant de le voir pleurer comme ça en laissant sa femme, ses enfants. Il en avait que deux, il en fallait trois pour ne pas partir.”

Nombreux furent les thairésiens à participer, de septembre 1939 à mai 1940, à ce qui a été nommé la « drôle de guerre ». Bien que la France ait déclaré la guerre à l’Allemagne, durant ces six mois rien ne se passe entre les deux pays. Et ce jusqu’au 10 mai 1940 lorsque les armées allemandes envahissent le Bénélux et entrent en France à travers les Ardennes. Six semaines plus tard la France signe l’armistice. 1,5 million de soldats sont fait prisonniers. Parmi eux 25 thairésiens resteront en Allemagne jusqu’en 1945.

□ *Yvette Delaporte.*

“Au début de la guerre mon père, âgé de 29 ans, était parti en Alsace, durant 4 à 5 mois. Il était affecté à la surveillance des canons mais il ne pouvait pas s’en servir car il n’y avait pas de munitions. Il a été ensuite muté près de Toulouse puis, démobilisé, il est revenu à Thairé.”



À la suite de l’armistice, la France n’est autorisée à conserver qu’une armée de transition de 120 000 hommes en métropole. Cette armée d’armistice est alors basée en zone libre. Elle sera dissoute le 27 novembre 1942 par les

Allemands après le débarquement allié en Afrique du Nord.

Durant le conflit et l'occupation allemande, des jeunes thairésiens ont rejoint les rangs des résistants en intégrant les maquis, et certains ont tenté, et parfois réussi, de rejoindre les forces alliées.

□ *Anne-Marie Brière.*

“ En 43 mon frère était parti un temps dans le maquis. De temps en temps il venait se réapprovisionner. Il sifflait et ma mère descendait. Elle lui faisait à manger et lui donnait des provisions. Je craignais tellement qu'un allemand l'ait su, de ce qui se serait passé et qu'ils viennent. Cela durait une heure mais j'avais tellement peur.



Une histoire particulière

Maurice Bouhier est né à Thairé le 24 décembre 1919, dans une famille d'agriculteurs de 8 enfants.

Refusant de travailler pour l'occupant, avec plusieurs compagnons dont Georges Laporte, il traversa la frontière espagnole le 27 juillet 1943.

Fait prisonnier et enfermé en cellule à Barbastro, il parvint le 10 décembre 1943 à rejoindre Alger sur un bateau anglais. Le 15 décembre il signait un engagement dans l'aviation au service de la France.

En mars 1944 il part pour les États-Unis afin de suivre des cours de pilote, réussit tous les examens et devient sergent-pilote le 20 avril 1945.

Il décède, ainsi que les six autres membres d'équipage, le 18 octobre 1945 dans l'explosion de l'avion qu'il pilotait au cours d'un vol.

Il totalisait 450 heures de vol.

Son corps a été inhumé au cimetière de Thairé le 27 novembre 1952.

■ UNE POPULATION RÉQUISITIONNÉE —

L'occupant ne se privait pas d'utiliser les habitants pour effectuer toute sorte de tâches. Les femmes étaient ainsi assignées à l'entretien du linge (couture, lavage ...) et à la préparation de la cantine des Allemands. Parfois, à l'encontre de leur volonté ...

Les hommes étaient requis pour surveiller le câble téléphonique reliant La Rochelle, Rochefort et Royan, régulièrement saboté depuis 1940.

Cependant le chantier le plus important, qui nécessita une main d'œuvre abondante, fut le creusement des fossés anti-char, éléments du « Mur de l'Atlantique ».



Récit de Pierre Roucher.

“ En 40-41 il n'y avait pas beaucoup de travail mais pour faire les pluches dans la cantine des Allemands ils avaient embauché trois à quatre filles qui se faisaient des pièces puis les Allemands les avaient emmenées au casino de Châtelailon où elles pensaient servir au restaurant. Mais c'était pour autre chose... ”

Canal anti-char

Édifié à partir de 1942 pour empêcher un débarquement allié, le canal anti-char partait d'Angoulins et se terminait à Esnandes.

De nos jours seul subsiste la partie allant d'Esnandes, passant par Villedoux pour rejoindre le canal de Marans vers Saint-Ouen d'Aunis.

Sa construction par l'organisation TODT (groupe de génie civil et militaire du Troisième Reich) a nécessité de nombreux bras. Il ne sera franchi par l'armée française qu'au matin du 8 mai 1945.

A Angoulins le fossé anti-char partait de la Maladrerie, le Bas Rillon et l'Isleau, pour rejoindre la Pierre Levée à la Jarne.

■ UN VILLAGE BOULEVERSÉ —

Bien avant le début de la guerre l'état Français avait imaginé des plans d'évacuation des populations civiles des départements du Nord-Est. Les départements de la Vienne, la Charente et la Charente-Inférieure avaient été désignés « département de correspondance » pour la Moselle. Dès septembre 1939 ces 3 départements accueillirent respectivement 84 000, 100 000 et 11 000 mosellans. Thairé était un village d'accueil. Une première liste fait état de 228 réfugiés.

La mairie avait préparé les maisons libres et les bâtiments publics disponibles et demandé aux habitants qui le pouvaient d'héberger des réfugiés qui venaient de Zetting et de Dieding au sud de Sarreguemines.

□ Anne-Marie Brière.

“ En septembre on a été avec mes copines près de la mairie regarder les cars de réfugiés qui arrivaient. Il y en avait plein. Nous habitons à la nouvelle poste. Une famille avec 4 enfants a été installée en face dans un débarras à côté de la grande maison avec balcon. ”



□ Camille Benois.

“ Au début de la guerre il y a eu des réfugiés de Sarreguemines en Moselle qui sont venus chez-nous. Une famille de 4, le père, la mère et leurs 2 filles, dont l'une était handicapée et en fauteuil roulant. Ils occupaient 2 pièces. ”



Les appartements de l'étage de l'école furent ainsi mis à disposition de ces réfugiés jusqu'à l'arrivée de Allemands.

En effet après l'armistice de juin 40 la plupart des réfugiés furent obligés de partir et rapatriés en Moselle.

D'autres réfugiés mosellans arrivèrent. Thairé accueillit ainsi plusieurs familles juives chassées par l'occupant dont 4 étaient encore présentes en décembre 1941 lorsque la radicalisation de la politique anti-juive traversa le village.

 *Récit de Pierre Roucher.*

“ En décembre 41 il neigeait. Des camions sont venus. Ils avaient ordre d'emmener les familles juives. Les hommes ont été mis dans les camions, des petits garçons de 5, 7 ou 9 ans aussi, dans ces camions découverts avec des couvertures dessus la tête. Il y a eu 5 camions qui sont partis remplis de juifs. À Mortagne on a eu aussi cet épisode de la guerre. ”

➡ *Cette opération semble être une décision d'expulsion car Thairé était en « zone interdite », bande de terre de 20 à 30 kms le long du littoral français.*

QUE SONT DEVENUES CES PERSONNES ?

■ RÉFUGIÉS, DÉPORTÉS, GAZÉS —

En octobre 1940, 4 familles juives, soit 21 personnes, sont recensées sur Thairé.

En 1942, lorsque les premiers convois de Juifs déportés de France partirent de la gare du Bourget-Drancy à destination d'Auschwitz, ces familles étaient réfugiées en zone libre où elles pensaient être à l'abri.



Avant la rafle du Vel d'Hiv, les 17 et 18 juillet 1942, cinq convois étaient déjà partis. Il y en a eu 43 sur l'année 1942 sur un total de 75, le dernier étant en date du 17 août 1944. Environ 63 000 Juifs français seront déportés depuis le camp de Drancy.

Le 8 octobre 1942 le service de sécurité de la SS adresse des ordres d'arrestation aux préfets régionaux de la zone occupée. Le préfet régional de Poitiers reçoit l'ordre de rassembler les Juifs dans deux centres de rassemblement : le camp de transit de Limoges, ainsi que dans la ville d'Angoulême. 1 745 Juifs sont arrêtés en zone occupée dont 617 à Poitiers. Ils sont ensuite transférés à Drancy et feront partie des quatre convois qui partiront en novembre. Une partie d'entre elles, environ 200, sont déportées par le convoi 42.



© Deutsches Bundesarchiv

“Citer leur nom, c’est montrer qu’ils ont existé.”

★ La famille **SEIDEN**, de Mortagne, était réfugiée en Dordogne, près de Saint-Privat en Périgord. Le père de famille, **Norbert** né en Ukraine et âgé de 49 ans, emprisonné à Poitiers, monta le 20 juillet dans le convoi n° 8 en partance d'Angers. Sur les 824 Juifs arrivés à Auschwitz, seulement 14 survivaient en 1945. Son épouse **Gitla** (Pologne-40 ans), sa fille **Tonie-Rosa** (Metz-11 ans) et son fils **Tobie-Bernard** (Metz-9 ans) partirent le 4 novembre à 8h55 dans le convoi n° 40 en partance de Drancy. Ce convoi transportait 1 000 Juifs dont 269 arrêtés à Angoulême. Seuls 4 hommes survécurent. Leur fils **Élias** (Metz-17 ans) échappa aux rafles mais fut arrêté un peu plus

tard et monta le 10 février 1944 dans le convoi n° 68 constitué de 1 500 déportés. Il y eu 42 survivants. Leur quatrième enfant, **Charles** (Metz-14 ans) échappa aux rafles de 1942. Il est décédé le 10 mai 2002.

★ La famille **FEIGENBAUM**, également de Mortagne, était réfugiée en Charente, près de Salles-Lavalette. **Abraham** né en Ukraine et âgé de 49 ans, son épouse **Hella** (Ukraine-44 ans), et leurs enfants **Chol** (Metz-19 ans), **Tauba** (Metz-14 ans), **Samuel** (Metz-12 ans), furent arrêtés à Angoulême et montèrent également dans le convoi n° 40. Avant eux, leur fille **Baila** (Metz-18 ans) était dans le convoi n° 8, au côté de **Norbert SEIDEN**. Seule leur fille **Esther** (Allemagne-21 ans) semble avoir échappé à la déportation.



★ La famille **EISENBERG** (**Sara** née en Pologne, âgée de 69 ans, et sa fille **Zilla** née à Metz, âgée de 32 ans) partit de La Fondelay pour se réfugier en Charente, près de Magnac-sur-Touvre. Elles faisaient partie d'un groupe de 55 personnes arrêtées à Angoulême et transférées à Drancy où, le 6 novembre 1942, elles montèrent dans le convoi n° 42 avec 998 autres Juifs. Le nombre de survivants était de 4 en 1945.

★ La famille **LIPSCHUTZ** de La Fondelay fut la seule à échapper à la déportation et à l'extermination systématique menée par l'Allemagne nazie envers le peuple juif : **Wolf** né en Pologne, 45 ans, son épouse **Rosa** (Pologne-43 ans), et leurs enfants, **Ruth** (Allemagne-19 ans), **Anne-Marie** (17 ans), **Marguerite** (15 ans), **Berthe** (12 ans), toutes trois nées à Metz.

■ THAIRE RÉQUISITIONNÉ : L'OCCUPATION ALLEMANDE —

L'installation allemande dans le village représente deux batteries de campagne, soit un effectif de 300 à 350 soldats. À la même époque la population de Thairé s'établissait à près de 700 personnes. Un tel accroissement ne pouvait que poser des problèmes.

Dès leur arrivée, les occupants réquisitionnèrent de nombreuses habitations, en chassant les locataires ou en les forçant à une cohabitation difficile.

 *Récit de Pierre Roucher.*

“ Le 21 juin il faisait beau. Sur la petite route qui va de Croix-Chapeau à Mortagne il arrivait 2 motos allemandes avec des fusils mitrailleurs. Ils ont fait une pause puis ils ont tourné à gauche et pris la route de Thairé. C'était la première occupation. Arrivés à Thairé, tout de suite ils ont pris possession des plus belles maisons et des écuries pour mettre les chevaux. Nous à Mortagne on n'avait rien. ”

Dans les fermes ils prirent les écuries pour leurs chevaux, forçant les agriculteurs à retirer leurs vaches qui étaient abritées sous des hangars ou laissées en plein champ. De plus les Allemands n'autorisaient que 3 vaches par ferme, les autres ils les avaient emmenées à La Rochelle pour être abattues afin de nourrir les troupes d'occupation.

Ainsi les Allemands installèrent leur Kommandantur (structure de commandement) rue de la Fontaine, face à la Mairie, occupèrent l'école, mais aussi de nombreuses maisons particulières (la maison Heydenreich rue Four de Dirac, la ferme Reignier rue Trêve de La Rochelle, la maison Bégaud rue Jasse Perdrix ...).

 *Récit de Roger Vinet.*

“ On n'avait pas le droit d'avoir plus de 3 vaches à la maison. Donc j'en ai gardé 3 chez nous, 3 dans des prés du côté de la laiterie et 3 chez un voisin. On allait les chercher les uns après les autres pour les traire et comme ça on en avait toujours que 3. ”

Enfin ils construisirent des baraquements dans les fermes, au sein même du village.

Thairé connu ensuite les tickets de rationnement pour les produits essentiels tels que le pain, la viande et le sucre. Mais à

la campagne il était possible de se débrouiller. La ferme Richard vendait du lait, le meunier Gabet de la farine et des grains pour les poules, et le boulanger des braisettes pour allumer le feu. La plupart des habitants possédaient du bétail, des lapins, des poules et échangeaient les œufs.



Le cheptel de Thairé au 1^{er} janvier 1940

68 bœufs, 607 vaches laitières, 303 veaux et génisses, 57 brebis, 31 chèvres, 816 porcs.

■ UNE JEUNESSE OUBLIÉE —

L'occupation de l'école par les soldats Allemands bouleversa l'enseignement apporté aux plus jeunes. À cette époque Thairé disposait de 3 classes. Une classe fut déplacée à l'étage de la mairie, une autre dans une maison en Basse Rue (aujourd'hui rue de l'Aunis) et la dernière dans une maison du centre bourg (Rue du Temple de nos jours).

□ *Camille Benois.*

“ Ma mère allait avoir un nouveau bébé et elle m'a dit tu n'iras plus à l'école pour rester à la maison et t'en occuper. Mais moi je voulais avoir mon certificat d'étude. Je n'avais pas l'âge car c'était à 14 ans alors l'institutrice, Madame Chartier a fait une demande de dérogation. J'ai eu mon certificat en 1942. Après seulement je suis resté à la maison pour garder le drôle. ”

□ *Yvette Delaporte.*

“ Mon père faisait classe le matin dans une maison rue du Temple. Il n'y avait pas beaucoup de place donc il ne pouvait pas prendre les garçons et les filles en même temps. Donc il prenait les garçons en priorité le matin et quelques filles l'après-midi. Moi j'avais droit à la classe quand il avait fini. ”

■ LA POPULATION SOUS TENSION —

La présence proche des FFI, celle d'ouvriers viticoles venus d'autres communes et assimilés à des terroristes, poussèrent les Allemands à prendre cinq otages parmi la population de Thairé, dont Eugène Chaussat, Maire de Thairé. Ils furent heureusement libérés après quelques jours d'internement à la prison militaire de Lafond à La Rochelle.

■ L'ÉGLISE DE THAIRÉ – MONUMENT MARTYRISÉ — © Crédits photos : « Le Bunker de La Rochelle »



□ *Yvette Delaporte.*

“Le clocher servait à ceux qui tiraient comme point de repère pour les bombardements, on le voit de loin notre clocher.”



□ *Anne-Marie Brière.*

“Après la guerre, la messe avait lieu dans la cour du Docteur Allard, rue de la Casse.”

■ UNE POPULATION QUI N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE —

En 1946 la commune recensait 25 prisonniers de guerre et 7 déportés de force dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO), auxquels la mairie mandate la somme de 1 000 francs [220 euros].

□ Yvette Delaporte.

“ Avant-guerre, il y avait un garçon qui était quasiment orphelin et qui traînait dans la palisse au milieu de tout, et ma grand-mère l'a presque adopté pour venir s'occuper des vaches. Il a été fait prisonnier jusqu'en 45 et il est resté ensuite avec mes grands-parents jusqu'à leur retraite. Il s'appelait Octave Baril. ”

□ Anne-Marie Cretoux.

“ Mon frère Michel était parti en Allemagne comme STO. Il est revenu en 45 avec des béquilles puisqu'il avait attrapé un accident. Il avait les doigts de pied coupés. ”

Parti en STO, Gilbert Pouvreau décède à Erlangen (Allemagne) le 5 avril 1945, à la suite d'une opération.

Les bombardements du 30 avril ont également été meurtriers au sein de la population civile.

Prisonniers de Thairé

Alard	André	1
Baril	Octave	2
Borel	Emile	3
Borel	Camille	4
Bontemps	Gaston	5
Bouquet	Hulbut	6
Bouquet	Jean	7
Choullan	Hustide	8
Tomblay	Pierre	9
Suand	Edmond	10
Guy	Raymond	11
Sauchoy	Albat	12
Sauchoy	Michel	13
Marand	Marcel	14
Morand	Gaston	15
Piquet	Pierre	16
Piquet	Raymond	17
Piquet	André	18
Piquet	Jacques	19
Piquet	Jacques	20
Breton	Hulbut	21
Triller	Chon	22
Moufflet	Paul	23
Langlois	Jules	24
Rebot	Jean	25
D-T-O		
Jouin	Raymond	1
Scheli	Michel	2
Breton	Guy	3
Piquet	Raymond	4
Dehaud	Marcel	5
Langlois	Pierre	6
Pouvreau	Jay	7
Total		32

Mandaté le 15 Octobre 1946 sur crédit - allocations aux Prisonniers de Guerre libérés - 1000: chaque interné



Avril 1945 • Mai 1945 ■ Mémoires de Thairésiens

4 habitants ont succombé au flot d'obus tombés sur le village. Parmi ces victimes, Charles Maurice Hardy âgé de 42 ans qui habitait le café rue Trêve de La Rochelle.

□ *Yvette Delaporte.*

“ Il avait une cave. Papa lui avait dit de mettre des fagots sur le dessus car si un obus tombait sur le café, une planche en bois ne suffirait pas. Il ne l'a pas écouté. Le 30 avril un obus a éclaté sur sa maison et juste un gros morceau d'obus a traversé la trappe et il a été tué dans sa cave. ”



Mémoire des hommes

Le Service historique de la défense à Caen recense les victimes collatérales civiles des combats et autres actes de guerre (bombardements, etc.) entre la France et ses alliés et l'Allemagne nazie. Ces dossiers, généralement assez succincts visent à régulariser l'état-civil des victimes et à instruire les demandes d'attribution de la mention « mort pour la France » sollicitées par les familles.

Charles Maurice HARDY décédé le 30-04-1945 à Thairé (42 ans, 8 mois et 30 jours)

Florence Adrienne PINEAU (RICHARD) décédée le 30-04-1945 à Thairé (70 ans, 4 mois et 22 jours)

Marie Alice MOUNET (RAMBAUD) décédée le 02-05-1945 à Thairé (69 ans, 6 mois et 5 jours)

Edmond JAGUENAUD décédé le 08-05-1945 à Rochefort (76 ans, 9 mois et 25 jours)

Les communes avoisinantes furent aussi touchées, Croix-Chapeau, La Jarrie, St Christophe ainsi que Voutron où sont décédés René Pouvreau (1^{er} mai) et Roger Reignier (2 mai), le cousin germain du père de René et Camille.

■ LA FACE SOMBRE DE LA LIBÉRATION —

L'arrivée des premiers combattants issus des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dans Thairé s'est malheureusement accompagnée de représailles envers toutes les personnes soupçonnées, parfois sans aucune preuve, souvent par délation, d'avoir collaboré avec les occupants : politiquement, financièrement (*lingères, cuisinières ... qui ont « accepté » de travailler pour eux*), ou personnellement. Sans aucun discernement, pour les femmes, la première sanction est la tonte.

□ Anne-Marie Cretoux.

“ Quand on est sorti de la Cave il y avait les FFI. Ils regardaient partout dans les maisons et les dames qui avaient été avec les Allemands ils leur coupaient les cheveux et brulaient leurs affaires. Un couple tenait un petit bar rue de la Chapelle et recevait les Allemands, ils ne pouvaient pas faire autrement. Les FFI s'en sont pris à eux aussi ! Ces FFI étaient peut-être de la dernière heure, ce n'était pas toujours ceux-là les mieux. Ceux qui étaient résistants d'accord mais ce n'est pas eux qui le faisaient. ”

□ René Reignier.

“ Lorsque les FFI sont arrivés, il y avait des combattants de Thairé qui étaient aux Ardillaux, avant la ferme du Petit Passage. Ils sont tous arrivés par là. Ils ont coupé les cheveux à quelques femmes, qui avaient fréquenté les Allemands. ”



□ Anne-Marie Brière.

“ La boulangère recevait les jeunes gens et leur offrait la petite goutte sur le pétrin. Elle a fait la même chose avec les Allemands mais cela ne lui a pas été reproché. Il y a eu beaucoup de filles qui ont été arrêtées après la guerre, qu'on a tondues, qu'on a emmenées à Saintes, qu'on a battues avec un nerf de bœuf. J'en connaissais une, plus âgée que moi, qui avait vécu dans un hôtel de Châtelailon avec les Allemands. Je trouvais un peu ridicule de les humilier ainsi. ”

□ Anne-Marie Brière.

“ Des soldats sont venus dans la cave chercher une mère de 2 petites filles et sa sœur. Elles avaient travaillé avec les Allemands, elles avaient vécu avec des Allemands qui s'étaient installées dans leur maison. Les soldats français les ont emmenés, pas doucement, je n'ai pas su où et les 2 petites filles de 2 et 3 ans sont restées. C'était pénible de voir ces personnes partir, elles étaient en faute mais quand même les voir partir sans savoir ! ”